

À l'attention de la direction de l'information
Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Des groupes sortent en bloc de la consultation contre la pauvreté du Ministre Hamad

Québec, le 15 juin 2009. Devant l'absence de réponse satisfaisante du ministre Sam Hamad, 8 groupes sont sortis ce matin de la consultation sur le plan de lutte contre la pauvreté organisée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. Les représentantEs des groupes (*Ligue des droits et libertés*, *Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)*, *Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)*, *Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)*, *Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)*, *Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)* et *l'R des centres de femmes du Québec*) sont allés rejoindre les centaines de manifestantEs réunies devant le Centre des congrès de Québec qui réclamaient un véritable plan de lutte contre la pauvreté.

Le 5 juin, les groupes avaient acheminé une lettre au ministre pour lui faire part de leurs attentes. Ils constataient que le dialogue souhaité par le ministre était lancé sur de très mauvaises bases. Ils demandaient au ministre « la garantie que vos consultations nationales et régionales ne visent pas simplement à avaliser des orientations déjà adoptées par le gouvernement, » orientations avec lesquelles ils sont par ailleurs en désaccord.

Ils signalaient au ministre qu'il est en effet difficile de « croire au dialogue quand votre gouvernement ne reconnaît que du bout des lèvres la persistance des problèmes de pauvreté et d'exclusion et qu'il refuse d'admettre qu'ils sont le résultat de violations des droits humains? Ce ne sont pas seulement nos organisations qui l'affirment, mais l'ONU qui, à plusieurs reprises, a fait des remontrances au Canada et aux provinces.

« Quant au cahier de consultations, le mot 'droits' n'y apparaît même pas. Une omission aussi flagrante montre malheureusement que votre gouvernement ne se reconnaît pas de responsabilités à leur égard et refuse de lier la lutte à la pauvreté à la réalisation de l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels.

« La nécessité d'une meilleure distribution de la richesse et d'une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres n'apparaît pas davantage dans le document de consultation.

« Par ailleurs, le document de consultation alimente les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales et incite à aller encore plus loin dans la catégorisation, la division et l'exclusion de ces personnes, comme si la reconnaissance d'un droit pouvait dépendre du statut d'une personne.

« Récemment, près de cent mille signatures vous ont été déposées en appui à la campagne Mission collective, qui réclamait des mesures immédiates pour réaliser davantage les droits économiques et sociaux. Le cahier de consultation en fait fi. »

Pour être assurés que la consultation ne fasse pas qu'avaliser les orientations précédentes du ministre, les groupes demandaient au ministre : «

- 1- de reconnaître que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des violations de droits et que c'est la responsabilité de votre gouvernement de veiller à leur respect et à leur protection;
- 2- d'affirmer que la lutte contre la pauvreté passe par une meilleure redistribution de la richesse et une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres;
- 3- de refuser d'accorder à des organismes philanthropiques quelque droit de regard ou de contrôle sur les politiques publiques de lutte contre la pauvreté;
- 4- de démontrer votre ouverture réelle à l'adoption de mesures comme la fin des catégories à l'aide sociale, un rehaussement significatif de toutes les prestations d'aide sociale et du salaire minimum, le financement d'un plan de développement du logement social qui soit réellement à la hauteur des besoins, un véritable contrôle des loyers, la fin du détournement des pensions alimentaires et une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiantEs et des jeunes adultes. »

Les groupes sont sortis pour dénoncer l'attitude négative du ministre par rapport à leurs demandes. Ils refusent ainsi de participer à une consultation qui vise à donner une légitimité à un plan de lutte à la pauvreté qui ne reconnaît pas les droits des personnes en situation de pauvreté.

Signataires de la lettre et renseignements :

- Ligue des droits et libertés, Thomas Chiasson-LeBel, 514-715-7727
- Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), Christian Pépin, 514-835-2444
- Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), Amélie Châteauneuf, 514-577-3279
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant, 514-919-2843
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), Marie-Ève Rancourt, 514-843-3236
- Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), France Émond, 514-521-7114
- L'R des centres de femmes du Québec, Josette Catellier,